



**CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.  
GÉNÉRALE

ITTC-JC(XLV)/2 – Annexe II  
26 septembre 2011

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION  
14-19 novembre 2011  
La Antigua Guatemala (Guatemala)

## **META-ÉVALUATION DE PROJETS OIBT PRÉCÉDEMMENT ÉVALUÉS**

**Acquis d'enseignement et bonnes pratiques en vue de la  
gestion durable des forêts tropicales**

### **RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

#### **10. Les transformations secondaires du bois et l'efficiencia de la filière**

## RAPPORT THÉMATIQUE DE SYNTHÈSE No. 10

### Les transformations secondaires du bois et l'efficience de la filière

#### 1. INTRODUCTION

La transformation des bois tropicaux et des produits ligneux valorise la ressource forestière et contribue ainsi à la gestion durable des forêts (GDF). Elle crée des revenus et des emplois, favorise l'investissement, augmente les recettes en devises et les importations de substitution dans les pays producteurs. Le développement de la transformation des bois tropicaux est donc partie intégrante des stratégies nationales de développement durable. Pour ce faire les opérations industrielles doivent être en mesure de répondre aux demandes des clients et être assez efficaces pour être concurrentielles sur les marchés locaux, nationaux et mondiaux.

En raison de l'obsolescence des machines et du défaut d'intégration verticale et horizontale dans de nombreux pays tropicaux, la profession accuse de faibles rendements matière et des volumes importants de rebuts de coupe et de chutes de sciage. Des possibilités importantes existent d'une amélioration des rendements d'exploitation et de travail du bois matière première qui peuvent améliorer la rentabilité de la filière et atténuer son impact environnemental. Toutefois, des innovations sont souvent nécessaires pour exploiter ce potentiel.

La promotion de la filière bois tropicale est inscrite à l'AIBT, notamment à son objectif (i) *Favoriser une transformation accrue et plus poussée de bois tropicaux provenant de sources durables dans les pays membres producteurs, en vue de stimuler l'industrialisation de ces pays et d'accroître ainsi leurs possibilités d'emploi et leurs recettes d'exportation* ; et (f) *Favoriser et appuyer la recherche-développement en vue d'une meilleure gestion des forêts, d'une utilisation plus efficace du bois et d'une plus grande compétitivité des produits dérivés par rapport aux matériaux concurrents, ainsi que pour accroître la capacité de conserver et de promouvoir d'autres richesses de la forêt dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre.*

L'OIBT a financé un grand nombre de projets visant à favoriser le développement durable de l'industrie des bois tropicaux, et leurs retombées ont été largement positives. Il existe cependant d'importantes possibilités d'améliorer l'efficacité, les effets et la durabilité des projets.

Le programme thématique récemment approuvé de développement de l'industrie et de sa rentabilité est appelé à amplifier l'appui que l'OIBT apporte déjà à cet aspect.

#### 2. PRINCIPAUX PROBLÈMES

- Le défaut de connaissance de l'état de la ressource forestière et de la disponibilité potentielle de matière première est souvent une contrainte majeure pour l'investissement industriel et la conception des orientations générales.
- Des capacités locales excessives par rapport à l'offre potentielle de bois crée des déséquilibres sur les marchés et peut encourager l'exploitation forestière clandestine.
- Des pratiques d'abattage gaspilleuses et de faibles taux de rendement matière dans les opérations de valorisation industrielle sont les principales raisons de l'inefficience, qui va souvent de pair avec le défaut de revalorisation et de la commercialisation des sous-produits et des chutes de sciages industriels.
- Seul un petit nombre d'essences forestières potentiellement précieuses sont exploitées dans de nombreux pays et les possibilités offertes par les essences les moins utilisées (LUS) ne sont pas exploitées. Des rebuts de coupes forestières importants s'accompagnent souvent d'un manque de débouchés commerciaux pour les espèces et dimensions de bois qui pourraient être récoltées.
- La valeur ajoutée apportée par les entreprises de la filière des bois tropicaux est faible dans de nombreux pays producteurs, ce qui représente des occasions manquées pour le développement durable. L'absence de valorisation et de transformation de la matière en aval s'explique par les connaissances limitées des perspectives commerciales et la précarité de la conjoncture financière des usines et entreprises qui ne sont pas en mesure d'investir dans de nouvelles lignes de produits. Les

faibles niveaux de productivité constituent une contrainte générale supplémentaire pour la compétitivité de la filière des bois tropicaux.

- Les compétences et les capacités à tous les niveaux de l'organisation ont tendance à être insuffisante dans la plupart des pays producteurs. Les carences, y compris dans les compétences techniques de base, sont un problème très répandu dans la filière industrielle des bois tropicaux. Seuls quelques pays ont été en mesure de fournir des possibilités régulières de formation dans les entreprises de la filière bois.
- Afin d'assurer un développement industriel continu, les employeurs et les employés doivent être en mesure d'actualiser continuellement et d'améliorer leurs compétences et être intéressés à partager leurs expériences avec des tiers. L'industrie du bois tropical n'a pas été particulièrement ouverte à la formation de son personnel en externe et s'est majoritairement appuyée sur la formation en interne, dont l'impact est par définition quelque peu limité.
- Les responsables de la filière ne perçoivent pas toujours l'intérêt d'investir dans le développement des ressources humaines et souvent méconnaissent les possibilités d'amélioration technique et les possibilités offertes par le marché. Les exigences techniques et commerciales auxquelles sont soumis les produits de transformation secondaire sont souvent mal comprises, ce qui limite l'intérêt que peuvent représenter les opérations de valorisation, lesquelles ont besoin de modèles d'entreprise et de compétences managériales qui se distinguent de celles des transformations primaires de la matière première en sciages, placages et contreplaqués.
- La R & D est encore généralement faible dans les entreprises de la filière des bois tropicaux. Les transferts de technologie s'opèrent principalement par l'intervention des fournisseurs de machines et équipements. La capacité d'innovation de la profession est généralement faible et la mise au point de produits nouveaux est limitée par une compréhension limitée des exigences du marché et de la capacité à commercialiser des produits entièrement nouveaux sur les marchés nationaux et régionaux.
- En raison d'une focalisation interne sur les opérations industrielles, il y a souvent un manque d'intérêt et d'engagement chez les cadres supérieurs pour la participation à des projets de développement qui limitent l'entrée des améliorations techniques et de gestion.
- Les organismes professionnels sont souvent trop faibles pour agir comme intermédiaires efficaces dans l'échange de connaissances nouvelles et pour promouvoir les intérêts de la profession dans l'élaboration des politiques publiques les concernant.

### **3. ENSEIGNEMENTS DÉGAGÉS**

#### ***Les conditions propices***

- Des politiques publiques fortes et cohérentes à l'appui du développement industriel sont nécessaires pour atténuer les conflits entre les parties prenantes sur les objectifs de développement et de conservation liés à l'exploitation des ressources forestières tropicales.
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement de l'industrie forestière sur la base de forêts gérées durablement et du respect des législations peuvent fournir un cadre utile à un soutien de la part du secteur public et à l'investissement dans la branche professionnelle.
- Est nécessaire la mise en place de conditions propices aux investissements dans la GDF, dans les plantations forestières et dans la transformation du bois à travers des politiques publiques adaptées et un cadre juridique et institutionnel adéquat. Des mécanismes de financement spécifiques pour les entreprises de la filière bois sont souvent nécessaires.
- Les obstacles au développement industriel et commercial doivent être combattus ou supprimés dans de nombreux pays, notamment les coûts de transaction élevés dus à des démarches administratives superflues, des retards fréquents dans l'obtention des autorisations administratives nécessaires, des codes douaniers qui représentent autant d'inutiles mesures de restrictions du commerce.

#### ***Conception des projets***

- Une démarche prévoyant la collaboration à la conception et à la mise en œuvre de projets de la part d'un large éventail de parties prenantes peut avoir des effets positifs importants, mais elle peut aussi

conduire à des complications inutiles, ce qui représente un risque de défaut d'engagement de certains partenaires.

- Il est nécessaire d'envisager d'autres projets financés par l'OIBT et d'autres initiatives connexes dans le pays lors de la conception et de la mise en œuvre de ces projets, afin d'en tirer les enseignements, de renforcer les synergies et d'éviter les chevauchements.
- Dans un projet ciblant le secteur privé, il est difficile de combiner plusieurs grands objectifs en même temps, par exemple l'amélioration de la gestion forestière, la rentabilité de la filière et la valorisation industrielle du bois, sa commercialisation et le renforcement des capacités en matière de certification.
- Si le projet est mis en œuvre par une organisation du secteur privé (par exemple, une entreprise ou une association professionnelle), sa capacité à mettre en œuvre les tâches planifiées doit faire l'objet d'une évaluation prudente.
- Du fait de l'absence de tout échange de connaissances nouvelles et de compétences dans la filière considérée dans son ensemble, les impacts du projet restent souvent limités.
- Les projets pilotes peuvent être très utiles, mais l'évaluation de leurs résultats et leur diffusion sont nécessaires dans le cadre du projet pour assurer l'intégration des améliorations possibles en matière de transformation, valorisation et rendements matière.
- La participation active des premiers bénéficiaires et des autres principales parties prenantes est nécessaire pour assurer la pertinence du projet, sa faisabilité technique et le réalisme des objectifs qu'on lui assigne.
- Une bonne évaluation des risques des projets de l'industrie forestière peut minimiser les effets externes sur l'exécution du projet et garantir la pérennisation de ses acquis.

### ***Assistance technique et formations***

- Les projets visant à soutenir le développement de l'industrie forestière devraient être impulsés par la demande. Si le moteur principal est l'élargissement de l'assistance technique il y a un risque d'insuffisance ou l'inefficacité. La sensibilisation des dirigeants d'entreprises à la nécessité d'apporter des améliorations et aux possibilités de développement peut donc être nécessaire dès le lancement du projet.
- Si les entreprises industrielles ne participent en tant que bénéficiaires de l'assistance technique, elles ne peuvent adopter les résultats de projet. L'engagement ferme de l'entreprise à participer aux projets de développement est donc nécessaire.
- Les études et l'assistance technique peuvent induire d'importantes améliorations dans les modes d'exploitation de l'entreprise si elles sont préparées par des spécialistes qualifiés. D'autre part, le recours persistant à une aide extérieure devrait être évité grâce au transfert de connaissances et de compétences.
- Il est important de gérer les attentes des bénéficiaires dès le départ. Par exemple, la manière dont l'assistance technique de long terme aux entreprises sera mise à disposition doit être précisée, de même que son contenu exact.
- Dans le cas où seul un petit nombre d'entreprises pilotes sont bénéficiaires d'un projet d'assistance ou de formation technique, il devrait y avoir une stratégie claire sur la façon de diffuser les résultats à d'autres entreprises.
- La formation interne aux nouvelles technologies et savoir-faire est pragmatique et efficace lorsqu'elle peut être adaptée à la résolution de problèmes spécifiques aux différents sites industriels. La formation interne peut également accueillir un grand nombre de participants pour un coût minimal. Elle permet la participation directe des stagiaires à l'identification des problèmes et la discussion, ainsi que l'illustration pratique des améliorations techniques.
- Un état des lieux sur les performances des scieries et les modalités du suivi des progrès individuels est nécessaire avant de commencer la formation en interne. Cela doit permettre une bonne conception des projets et l'évaluation quantitative de l'impact de la formation dispensée.
- Des sessions de formation en interne devraient également être suivies par les équipes dirigeantes de la société accueillant le projet afin de permettre une compréhension en profondeur l'importance des rendements matières dans les opérations de transformation du bois, celle de la qualité des produits et

celle des compétences qui, ensemble, contribuent largement à définir la compétitivité des entreprises et à assurer la survie de l'entreprise. Cette compréhension peut également garantir la pérennité des acquis du projet.

- Les formations en externe ont pour rôle de dispenser des compétences spécialisées et elles sont également précieuses pour permettre une fécondité croisée de l'amélioration de la technologie entre les participants.
- Des ateliers, des séminaires et la diffusion de documents techniques aux acteurs concernés sont les véhicules privilégiés de l'échange d'informations et d'acquis de formations.

### ***R&D et développement des marchés***

- Le soutien à la R & D visant à améliorer la gestion des forêts et des opérations forestières, les bons rendements matière de l'exploitation du bois, ainsi que l'innovation et de nouveaux investissements peuvent produire d'importants résultats positifs. La R & D devrait également envisager les moyens de valoriser les richesses forestières à travers la réduction des déchets et l'exploitation optimale du potentiel de production de bois.
- Le développement de l'exploitation des essences moins utilisées suppose de connaître leurs caractéristiques techniques, l'offre potentielle de bois d'après les données des inventaires forestiers, la mise à l'essai des méthodes de transformation, la définition des caractéristiques des produits et leur acceptation par les marchés avant d'en entamer la commercialisation.
- Les études de marché des produits ligneux sont très utiles pour la filière lorsqu'elles produisent des informations spécifiques sur les produits et les essences, le potentiel du marché intérieur et à l'exportation et les filières de distribution, la compétitivité et l'identification de créneaux commerciaux concrets. Les études doivent être centrées sur les bois tropicaux et les produits dérivés issus de forêts en gestion durable
- Les études de marché sont également nécessaires pour le développement du bois-énergie, du charbon de bois et d'autres formes de bioénergie représentant autant de domaines d'activité pour les entreprises de la filière bois.

### ***Mise en œuvre des projets***

- Le secteur privé doit s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre de projets de développement industriel.
- La démarche d'apprentissage adaptatif, reposant sur des informations recueillies régulièrement au cours de l'exécution du projet, peut se traduire par des améliorations pratiques qui garantissent que les activités du projet visent les besoins des bénéficiaires en reconnaissant que ceux-ci ont tendance à changer au fil du temps.
- Les organismes du secteur privé comme les interprofessionnelles peuvent fournir un canal de diffusion utile des résultats du projet à aux différentes entreprises de la profession.
- La coopération de la profession est essentielle à la réussite de tous les cours de formation, les entreprises participantes devant mettre à disposition des locaux, du matériel et des équipements. Les entreprises industrielles doivent également mettre à disposition des formateurs et participer à l'élaboration des matériaux didactiques afin de s'assurer que ceux-ci sont applicables dans la pratique. Cela est nécessaire car les établissements d'enseignement n'ont pas la capacité suffisante d'assurer des formations techniques spécialisées comportant des travaux de démonstration pratique.
- Les sensibilités liées à des intérêts commerciaux peuvent limiter la participation des entreprises à des projets de développement. Ces sensibilités doivent être identifiées au début du cycle du projet ainsi que les pistes de travail pour traiter ce problème, en visant à respecter la confidentialité des informations de l'entreprise tout en favorisant une coopération efficace au sein de la filière.
- La diffusion en continu d'informations et de résultats qui pourraient être reproduits contribue à l'impact des projets et à la pérennité de leurs acquis. Cette diffusion doit être adaptée pour cibler les besoins du public et faciliter l'adoption d'améliorations des modalités d'exploitation.
- La rotation du personnel de projet est un risque important qui doit être endigué. Pour atténuer ce risque, les connaissances produites doivent être correctement documentées, les principaux dossiers déposés

en lieu sûr, et d'autres renseignements sur la mise en œuvre du projet transférés en toute sécurité dans le cas où doit intervenir une mutation dans le personnel responsable du projet.

### ***Les collectivités et les autres parties prenantes des projets de l'industrie forestière***

- Dans tout projet relatif à la filière industrielle, la concertation et la participation des parties prenantes concernées sont nécessaires dès le début de la formulation du projet et jusqu'à son achèvement. La participation active des parties prenantes est la clé du succès des projets de développement industriel.
- Pour les projets qui tiennent compte de la participation des collectivités locales à la gestion forestière, il est important de clarifier les aspects juridiques pertinents, en particulier pour assurer l'accès futur des collectivités aux ressources et leurs droits d'exploitation.
- Les personnes riveraines des unités de transformation industrielle du bois ne peuvent pas simplement être converties en producteurs primaires et pas davantage les paysans pratiquant l'agriculture vivrière en industriels. Pareille mutation ne peut s'envisager qu'au terme d'un parcours fastidieux et délicat qui doit aller de pair avec le développement socio-économique des populations riveraines. Les agences d'exécution spécialisées dans le développement technologique sont généralement mal équipées pour de telles tâches, et donc des partenariats avec des organismes ayant à leur actif une expérience de développement social peuvent être nécessaires dans les projets de développement impliquant de nouveaux sites industriels en zones rurales.
- Dans les projets prévoyant la participation des communautés locales, un avant-projet ou une évaluation initiale de la situation économique est souvent nécessaire car elle contribue à améliorer le réalisme de la conception des projets, évaluation de leurs retombées, la diffusion de leurs résultats, et l'atténuation des risques qui peuvent peser sur leur mise en œuvre. Il est particulièrement important de produire des informations sur les coûts et les avantages du développement de la filière pour les communautés touchées.
- Il n'est pas toujours possible de faire participer tous les membres de la collectivité aux activités forestières entrant dans le cadre d'un projet. Une unité ou une organisation spéciale dont le rôle est de faciliter la participation des membres de la collectivité s'est souvent révélée utile pour améliorer les retombées sociales du développement des entreprises de la filière.
- Les principaux intervenants des secteurs public et privé impliqués dans un projet ont, en général, accès aux résultats du projet par des formations courtes, la diffusion d'imprimés, des visites d'assistants et vulgarisateurs techniques, des consultations, des ateliers, des expositions et des séminaires. Cependant, en général, les petites entreprises et les producteurs individuels dispersés sur un secteur géographique donné peuvent voir leur participation limitée par des contraintes et ont souvent besoin d'actions spécifiques et ciblées pour avoir accès aux résultats des projets.

### ***Pérennisation***

- Les impacts positifs des formations dispensées ne seront durables que si les cours se poursuivent sur une base régulière et si les matériaux de la formation sont largement diffusés, notamment par des formations utiles et des établissements de formation professionnelle.
- Il est souvent risqué de trop compter sur des contributions en nature de la part de la profession, car une telle coopération ne peut être assurée dans l'avenir et, par conséquent, la participation d'instituts de formation et d'autres partenaires est également importante.
- La pérennité des retombées du projet ne peut être assurée que par la sensibilisation des propriétaires et dirigeants d'entreprise visant à faire qu'ils cessent de n'agir que pour les bénéfices à court terme, afin de se comporter en investisseurs s'efforçant à un développement durable des entreprises visant le long terme.

## 4. BONNES PRATIQUES

### *Conception des projets*

- Les stratégies de projet peuvent englober le bois et ses produits dérivés, les produits forestiers non ligneux, la bioénergie et le paiement des services environnementaux conduisant à augmenter les avantages sociaux, économiques et environnementaux des activités industrielles.
- Les bons projets d'industrie forestière sont focalisés, de durée relativement brève et doivent comporter des objectifs réalistes. Les projets de longue haleine, comptant un grand nombre d'objectifs et d'activités, ainsi que plusieurs acteurs, doivent être évités.
- La coopération, la coordination et les partenariats avec d'autres projets et initiatives connexes sont nécessaires. La duplication doit être évitée et les propositions de projet doivent donner les informations nécessaires sur cet aspect.
- Les projets industriels réussis s'efforcent à produire des avantages financiers directs pour les entreprises participantes, ce qui contribue à motiver leur engagement à les mettre en œuvre, et à garantir les retombées des projets et leur durabilité.
- Dans les projets de R & D, un lien étroit entre le secteur productif et les instituts de recherche garantit qu'il est fait droit aux besoins réels de développement.

### *Projets impliquant le secteur privé*

- Les critères de la sélection, entre plusieurs entreprises, de celle devant participer à un projet qui la visera en particulier, peuvent inclure les éléments suivants, en fonction des réalités locales: (i) les possibilités d'amélioration de l'efficacité (rendements matière) des opérations forestières et industrielles, (ii) la stratégie de valorisation des produits du bois, (iii) le potentiel de marché des espèces les moins utilisées sur le marché national et le marché international, (iv) l'engagement au renforcement des capacités et à l'octroi d'une assistance technique pour le développement industriel ; (v) la capacité à assurer un marketing et une promotion commerciale, (vi) le développement de partenariats et de réseaux avec d'autres entreprises exportatrices et acheteurs internationaux et (vii) le potentiel d'amélioration du système de planification et de contrôle
- Il est demandé aux entreprises candidates à la participation de pareil projet de fournir des indications claires sur leurs besoins d'une aide extérieure. Son engagement à permettre la conduite du projet peut être manifesté en fournissant des contributions en nature et d'autres contributions. Les entreprises participantes ne doivent pas être uniquement bénéficiaires de d'assistance technique ou de formation.
- Le cofinancement des projets impliquant le secteur privé peut être un élément décisif pour obtenir l'engagement nécessaire, mais des accords précis doivent être conclus avec les entreprises participantes afin de définir leurs obligations et les avantages escomptés.
- Les éléments servant d'indicateurs cibles mesurables pour le développement de l'industrie peuvent inclure l'efficacité des coupes forestières, des taux de rendements matière optimaux dans les opérations de transformation du bois, la valorisation des rebuts et chutes de sciage, la productivité du travail, la qualité du produit, la valeur ajoutée, le volume des ventes sur le marché intérieur et les marchés d'exportation, et les niveaux de prix et de coûts.
- Les projets impliquant plusieurs entreprises peuvent réussir s'il n'y a aucun conflit d'intérêt commercial entre elles.
- Les organismes d'exécution appartenant secteur privé, dont les interprofessionnelles, doivent disposer d'une capacité de gestion adéquate à la mise en œuvre de projets et preuve de cela doit être apportée à l'avance.

### *Les formations et l'assistance technique*

- Une assistance technique véritable et le renforcement des capacités sont axées sur la demande plutôt que poussé par l'offre de service. En raison du manque de sensibilisation des dirigeants de l'industrie, des efforts spécifiques peuvent être nécessaires pour créer la demande.

- Un équilibre approprié entre l'assistance technique et la formation est important dans la stratégie de projet. Trop privilégier les formations ne donnera pas les résultats escomptés sur le terrain sans l'accompagnement d'une assistance technique.
- Avant d'entamer les formations, les participants cibles devraient être interrogés pour connaître leurs niveaux de compétences et les enseignements qui leur sont nécessaires afin d'élaborer les contenus des cours en conséquence.
- La diffusion efficace des manuels techniques et d'autres documents produits à des entreprises non participantes ainsi qu'à d'autres parties prenantes est nécessaire pour assurer des retombées de projet importantes.

### ***Pérennisation***

- Une communication efficace sur les résultats positifs et les expériences acquises éveille l'intérêt des entreprises non participantes. En particulier, les résultats des enquêtes sur les ressources forestières, les études de marché et les études techniques exigent une diffusion efficace dans les formes idoines auprès des bénéficiaires potentiels et un partage des connaissances au sens large.
- Il est souvent nécessaire d'associer d'autres partenaires (instituts de formation, organismes de recherche, services de vulgarisation, ONG, bureaux d'études, cabinets-conseil, etc.) afin de contribuer à pérenniser le projet (par exemple, la disponibilité future des programmes de formation et de l'assistance technique).
- Les organismes professionnels peuvent avoir un rôle important à jouer dans l'assurance de la disponibilité future de l'assistance technique et d'autres services d'appui-conseil pour les membres après la fin du projet.
- Les services compétents de l'administration et les établissements d'enseignement et de recherche peuvent être encouragés ou chargés d'assurer le suivi du soutien technologique et financier nécessaire. Leur engagement dans des projets de l'industrie est donc souvent nécessaire.
- La mise à jour permanente des informations utiles au développement industriel, en particulier les informations portant sur l'état des ressources forestières, l'offre potentielle de bois, et les marchés contribuerait à la viabilité des projets de l'industrie forestière.

## SOURCES

Le présent résumé thématique repose sur les rapports d'évaluation à postériori des projets suivants:

PD 7/94 Rev.3 (M,I)	INFORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES BOIS TROPICAUX
PD 109/90 Rev.4 (I)	APPUI À LA MODERNISATION, LA RESTRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DU BOIS EN CÔTE D'IVOIRE
PD 10/00 Rev. 2 (I, F)	GESTION ET EXPLOITATION DURABLES DES BAMBOUS SYMPODIAUX EN CHINE MÉRIDIONALE
PD 51/00 Rev.2 (I,M)	AMÉLIORATION DE L'EXPLOITATION ET DE LA COMMERCIALISATION DU BOIS D'HÉVÉA EN THAÏLANDE
PD 286/04 Rev.1 (I)	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PROMOUVOIR DES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION RENTABLES DU BOIS EN INDONÉSIE
PD 038/99 Rev.1 (F,I)	DÉMONSTRATION DE GESTION FORESTIÈRE COMMUNAUTAIRE DANS LES FORÊTS NATURELLES DE BROUILLARD DU BASSIN DE L'URUMBA, PROVINCE PÉRUVIENNE DE SAN IGNACIO
PD 47/94 Rev.3 (I)	UTILISATION INDUSTRIELLE D'ESSENCES SECONDAIRES PROVENANT DE FORÊTS AMÉNAGÉES
PD 3/96 Rev.2 (I)	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION ET D'UTILISATION DU BOIS D'HÉVÉA
PD 34/99 Rev.2 (I)	ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE RÈGLES DE CLASSEMENT PAR CONTRAINTE POUR LES BOIS TROPICAUX AUX PHILIPPINES
PD 58/99 Rev.1 (I)	MISE EN PLACE D'UNE ENTREPRISE VILLAGEOISE DANS LA COLLECTIVITÉ RIVERAINE D'UNE PLANTATION FORESTIÈRE INDUSTRIELLE EN INDONÉSIE
PD 24/00 Rev.1 (I)	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DURABLE DU ROTIN DE PLANTATION EN THAÏLANDE
PD 69/01 Rev.2 (I)	AMÉLIORATION ET DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU BOIS DE PLANTATIONS TROPICALES EN CHINE AFIN DE COMPENSER LA BAISSSE DU VOLUME DE BOIS PROVENANT DE FORÊTS NATURELLES
PD 146/02 Rev.1 (I)	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DURABLE DU BAMBOU PAR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS À LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE
PD 026/92 Rev.2 (F,I)	MISE AU POINT DE MÉTHODES ET DE STRATÉGIES POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FORÊT TROPICALE HUMIDE AU CAMEROUN
PD 026/96 Rev.4 (F)	ÉTUDE DES NORMES D'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS DE MONTAGNE À DIPTÉROCARPACÉES AU SARAWAK DU POINT DE VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES BASSINS VERSANTS
PD 35/99 Rev.4 (I)	ÉVALUATION DE PERFORMANCE DES MEUBLES EN BOIS POUR L'EXPORTATION PAR RAPPORT À LEUR RÉSISTANCE ET AUX APPLICATIONS FINALES EN UTILISANT DES NORMES D'ESSAI ÉTABLIES
PD 167/91 Rev.1 (M)	DIAGNOSTIC ET ÉVALUATION DU SECTEUR FORESTIER BRÉSILIEN
PD 17/92 Rev.4 (I)	DIFFUSION ET COMMERCIALISATION DE TECHNIQUES D'UTILISATION DU BOIS DE COCOTIER
PD 089/90 (F) III	AMÉNAGEMENT FORESTIER À LONG TERME ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES EN INDONÉSIE - PHASE III
PD 089/90 (F) III	AMÉNAGEMENT FORESTIER À LONG TERME ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES EN INDONÉSIE - PHASE III
PD 3/96 Rev.2 (I)	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION ET D'EXPLOITATION DU BOIS D'HÉVÉA
PD 008/95 Rev.1 (F)	STRATIFICATION, CARTOGRAPHIE ET INVENTAIRE MULTI-RESSOURCES EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PREMIÈRE ZONE FORESTIÈRE DU GABON - PHASE I